

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du CGCT

Le premier octobre deux mille vingt et un à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BONNET Pierre, Maire.

Présents : BONNET Pierre – TRAVICHON Daniel – MOUSSERIN Jean-Luc – MAGNIN Guillaume – LONJOU Stéphanie - TOURET Nadine - VIVIER Nathalie – SIFFER Maxence - HENRY Elisabeth – CHAZETTE Michel - BAUDIS Françoise – THOMASSET Christiane lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : POTIER Nathalie – LEROUX Richard qui donne pouvoir à MOUSSERIN Jean-Luc

Secrétaire de séance : SIFFER Maxence

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion, lequel est adopté à l'unanimité.

VICHY COMMUNAUTE

1. Contrat de revitalisation du centre bourg – opération Click and Collect

Le Conseil Municipal, suite aux résultats de la consultation réalisée sur l'opportunité de lancer une opération Click and Collect pour la vente de produits locaux, décide de démarrer cette opération à compter du 1^{er} décembre 2021, fixe le jour de retrait des commandes au vendredi entre 16 H 30 et 19 H (Place Bridou) et dit qu'une information sera diffusée sur le site Internet de la mairie, par le biais de flyers distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, d'un article dans le journal la Montagne et dans le bulletin municipal.

Une réunion avec les producteurs locaux sera programmée dans les prochains jours.

2. Fonds de concours FICT 2017-2020 (solde) et 2021

Le Conseil Municipal approuve les montants du fonds de concours FICT (1 863.50 €/2020 et 11 687 €/2021) versés par la communauté d'agglomération à la commune pour ses projets de travaux 2020 et 2021.

3. Schéma de mutualisation

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet de schéma de mutualisation 2022-2026, confirme sa volonté d'adhérer aux services communs créés par Vichy Communauté pour le compte de ses communes membres et approuve les projets de conventions définissant le niveau d'intervention de ces services ainsi que leurs modalités de fonctionnement, d'organisation et de financement.

TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU RUISSEAU « LE JACQUELIN »

Le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention d'un montant de 1 000 € à la Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA03), à titre de participation au remplacement de la passerelle réalisé dans le cadre de travaux dont l'objectif est d'améliorer la morphologie du cours d'eau (Jacquelin), en particulier l'habitat pour la faune piscicole (truite fario notamment).

FINANCES - DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal décide un virement de crédits d'un montant de 350 € sur le budget 2021 (travaux à la cantine scolaire).

SIVOM VAL D'ALLIER – ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS

La question est reportée à une date ultérieure ; le SIVOM Val d'Allier devant apporter de nouvelles modifications à ses statuts.

Fait à SEUILLET, le 08 Octobre 2021

Le Maire,
BONNET Pierre

